



Contactez SOLiHA Gironde
05.56.33.88.94

Pour plus de renseignements,
contactez SOLiHA Gironde,
mandaté par la Communauté de
Communes du Grand Saint Emilionnais
pour vous accompagner :

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

211, cours de la Somme
33800 Bordeaux
www.gironde.soliha.fr
05 56 33 88 94

GIRONDE

ou la Communauté de Communes :



Communauté de Communes
du Grand Saint-Emilionnais

Cultiver l'exception !

2 rue Darthus
33330 Vignonet
www.grand-saint-emilionnais.fr
05 57 55 21 60

RÉNOVONS ENSEMBLE VOTRE LOGEMENT

Un accompagnement sur
mesure avec l' **OPAH**

Opération
Programmée
d'Amélioration
de l'Habitat

2018-2023

GRAND SAINT-ÉMILIONNAIS

**RÉHABILITATION
DU LOGEMENT**

**ADAPTATION
DU LOGEMENT**

**ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE**



C'EST QUOI L'OPAH ?

- Des conseils gratuits pour réaliser vos travaux.
- Des aides financières pour booster votre projet.
- Un appui administratif pour vous aider dans vos démarches.

Avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais vous accompagne dans la rénovation de votre logement !



C'EST POUR QUI ?

- Vous êtes **propriétaire occupant** de votre logement, et vos ressources respectent certains plafonds.
- Vous êtes propriétaire, sans condition de ressources, d'un logement que **vous souhaitez mettre en location**.
- Votre logement a **plus de 15 ans**.

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé pour réaliser vos travaux

Exemple propriétaire occupant : rénovation énergétique



Travaux : 22 600 €

- Remplacement chaudière
- Remplacement menuiseries
- Installation VMC

Subventions + Prêt : 22 500 €

- Une subvention de 12 000 € de l'Anah
- Une subvention de 2 500 € du Département 33
- Une subvention de 3 000 € de la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais
- Un prêt Procivis sur 60 mois de 5 000 €

Des travaux financés à 77 %



Exemple propriétaire occupant : adaptation du logement



Travaux : 21 800 €

- Adaptation de la salle de bain
- Modification des cloisons pour cheminement du fauteuil roulant
- Changement porte d'entrée pour accès plain-pied

Subventions : 18 455 €

- Une subvention de 9 955 € de l'Anah
- Une subvention de 4 000 € du Département 33
- Une subvention de 3 500 € de la Caisse de Retraite
- Une subvention de 1 000 € de la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais

Des travaux financés à 85 %



Exemple propriétaire bailleur : logement T4 enoyer très social



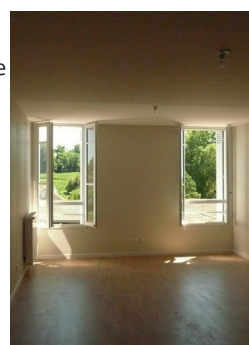
Travaux : 86 000 €

- Redistribution des pièces existantes, mise aux normes électriques, isolation du logement, chauffage

Subventions : 76 200 €

- Une subvention de 41 100 € de l'Anah
- Une subvention de 19 000 € du Département 33
- Une subvention de 16 100 € de la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais
- Logement conventionné et géré par SOLiHA AIS
- Loyer de 570 € couvert par l'APL

Des travaux financés à 89 %



QUELS TRAVAUX ?



Rénovation énergétique (isolation intérieure et extérieure, menuiseries, chauffage...)



Mise aux normes d'un logement dégradé (sanitaires, chauffage...)



Adaptation aux handicaps et prévention du vieillissement (accessibilité, sanitaires adaptés...)



ATTENTION

Les travaux ne doivent pas commencer avant l'accord des financeurs.

Ils doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment.



Contactez-nous au :
05.56.33.88.94